

Législature 2020-2025

Délibération N° 914

Séance du Conseil municipal du **9 novembre 2021**

CRÉDIT D'INVESTISSEMENT DE CHF 4'150'000.- TTC DESTINÉ A ACTIVER LA CRÉATION DES POSTES A DURÉE DÉTERMINÉE NÉCESSAIRES A LA RÉALISATION DES QUARTIERS DES CHERPINES ET DU VUILLONNEX (SALAIRES, CHARGES SOCIALES, FRAIS DE RECRUTEMENT, MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE)

Vu la planification du nouveau quartier des Cherpines et du Vuillonnex et les enjeux urbanistiques très importants, tant au niveau social, économique qu'environnemental,

Vu le PLQ d'ensemble et les PLQ de détails à finaliser et adopter, scellant définitivement les questions de densités, de répartitions des droits à bâtir, d'accessibilité, de réservations pour les équipements publics,

Vu la nécessité, voire les obligations de réaliser des objets communaux, notamment les routes, réseaux d'assainissement, espaces publics, bâtiments publics (écoles, crèches, bâtiments parascolaires, culturels, sportifs, locaux pour la sécurité, l'entretien, ...),

Vu les ambitions et attentes des autorités communales et de la population pour la réalisation de quartiers exemplaires,

Vu l'exposé des motifs du Conseil administratif,

Vu le préavis favorable de la commission durabilité, énergie et environnement (CDEE) du 12.10.2021,

Vu le préavis favorable de la commission sociale, sport, santé et vie associative (CSSV) du 05.10.2021,

Vu le préavis favorable de la commission aménagement et mobilité (CAM) du 19.10.2021,

Vu le préavis favorable de la commission constructions et équipements (CCE) du 12.10.2021,

Vu le préavis favorable de la commission culture et communication (CCC) du 05.10.2021,

Vu le préavis favorable de la commission finances, administration et sécurité (CFAS) du 04.10.2021 et du 01.11.2021,

Conformément à l'article 30, alinéa 1, lettre e de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

Sur proposition du Conseil administratif,

Le Conseil municipal

DECIDE
à la majorité simple

Par 18 oui, 0 non et 1 abstention sur 19 CM présents

1. D'ouvrir un crédit d'investissement de CHF 4'150'000.- TTC permettant d'activer en prestations internes les postes en CDD de l'équipe en charge du développement des grands projets pour une durée de 5 ans.
2. D'intégrer ces postes en CDD de l'équipe en charge du développement des grands projets dans le budget de fonctionnement, dans les natures 30 en charges, et 43 en revenus pour l'activation des prestations internes.
3. De comptabiliser la dépense brute prévue de CHF 4'150'000.- TTC dans le compte des investissements, puis de la porter à l'actif du bilan de la commune de Confignon, dans le patrimoine administratif.
4. D'autoriser le Conseil administratif à contracter un emprunt de CHF 4'150'000.- pour financer les prestations internes dédiées au développement des grands projets.
5. D'amortir la dépense nette prévue de CHF 4'150'000.- TTC au moyen de 30 annuités qui figureront au budget de fonctionnement sous le compte N° 79.33 « amortissements ordinaires du patrimoine administratif » dès la première année d'utilisation du bien estimée à 2027.

Le Président : Nicolas FOURNIER



Le Secrétaire : Xavier FRANCEY

